Justifit

LA RECONNAISSANCE DE PATERNITÉ

LES DÉMARCHES À SUIVRE POUR RECONNAÎTRE UN ENFANT

01 LA RECONNAISSANCE PRÉNATALE

- Se présenter à la mairie et se munir d'un justificatif d'identité ainsi que d'un justificatif de résidence daté de moins de 3 mois.
- Une copie de l'acte de reconnaissance rédigé par l'officier de l'état civil est à présenter lors de la déclaration de naissance.

02 LA RECONNAISSANCE AU MOMENT DE LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

Dans les 5 jours qui suivent la naissance.

03 la reconnaissance postnatale

 Elle est possible à tout moment après la naissance de l'enfant et aussi pour l'adulte

LA RECONNAISSANCE DE PATERNITÉ PEUT AUSSI ÊTRE FAITE PAR ACTE NOTARIÉ.

LES CONSÉQUENCES DE LA RECONNAISSANCE DE PATERNITÉ



Les droits et des obligations du père et de l'enfant vont aussi découler de cet acte.